Le SIVED NG vous accompagne dans l’installation d’un composteur

Nos sacs ordures ménagères contiennent en moyenne 33% de restes de cuisine et de végétaux. Pour réduire cette part et valoriser ces « biodéchets », le SIVED NG fournit aux foyers intéressés un composteur individuel à installer dans leurs jardins.

Utiliser un composteur permet de transformer ses déchets de cuisine et de jardin en compost, un amendement organique naturel très utile pour votre jardin. Il peut être utilisé pour enrichir la terre de vos plantations ornementales et potagères, qu’elles soient en sols, en jardinières ou en pot.

**Composter ses propres déchets dans son jardin c’est à la fois économique et écologique : cela ne nécessite ni transport, ni coût et limite les achats d’engrais pour son jardin.**

* Comment obtenir un composteur ?

Sans rendez-vous il suffit de vous présenter muni :

* D’une copie d’un justificatif de domicile de moins de trois mois,
* D’une pièce d’identité,
* D’un chèque de 15€

Pour connaître les dates et le plan d’accès des prochaines distributions rendez-vous sur : [www.sived83.com](http://www.sived83.com)

[menu > les services > composteurs individuels